

12 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

22 Date de dépôt : 10.01.97.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la
demande : 17.07.98 Bulletin 98/29.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule.*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : VALLET BENJAMIN — FR.

72 Inventeur(s) :

73 Titulaire(s) :

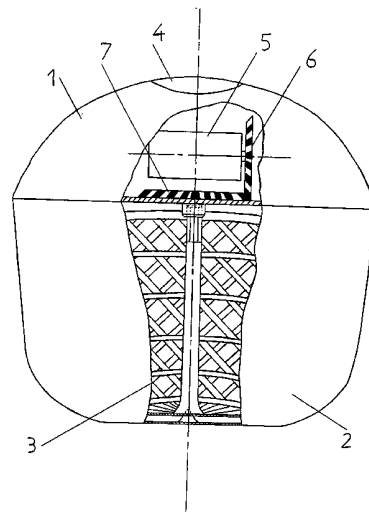
74 Mandataire :

54 **ESSOREUSE A LEGUMES ELECTRIQUE (ESSOREUSE ELECTRIQUE POUR LEGUMES).**

57 L'invention concerne un dispositif électrique permettant d'essorer les légumes sans fatigue ni contrainte d'actionner une manivelle.

Il est constitué d'un récipient (2) dans lequel vient se placer un panier à colonne d'entraînement (3). La mise en place du couvercle (1) permet d'introduire l'extrémité de la colonne d'entraînement du panier (3) dans un engrenage (7). La rotation du panier (3) se fait après la mise en marche du moteur électrique (5) par l'intermédiaire de l'interrupteur (4).

Le dispositif selon l'invention, est particulièrement destiné à l'essorage des feuilles de salades. §.



FR 2 758 251 - A1



La présente invention concerne un dispositif électrique pour essorer les légumes et plus particulièrement les salades.

L'essorage de ces légumes est traditionnellement effectué à l'aide d'uneessoreuse dont le mouvement de rotation du panier est obtenu à l'aide d'une manivelle. Cette solution peut paraître fatigante pour certaines personnes.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte en effet un récipient pour récupérer les liquides. Dans ce récipient vient se loger un panier ajouré à colonne d'entraînement dans lequel les légumes sont placés.

Après fermeture du couvercle la colonne d'entraînement du panier ajouré s'encastre dans un engrenage relié au moteur. La mise en route du moteur électrique est donnée par un interrupteur.

Selon des modes particuliers de réalisation:

- Le récipient peut être muni de ventouses placées de façon à obtenir un ensemble isostatique, pour une meilleure adhérence lors de la mise en marche du moteur électrique.

- Le panier ajouré à colonne d'entraînement peut recevoir par clipsage en sa partie supérieure une collerette rentrante, retenant les légumes à l'intérieur du panier dans le cas où le couvercle serait ouvert avant l'arrêt total du panier.

- Le couvercle peut comporter des poignées pour un meilleur maintien de l'ensemble lors de la mise en route du moteur électrique.

- Le moteur peut fonctionner avec un régulateur de vitesse, évitant les à-coups du démarrage.

- Le moteur peut être centré dans le couvercle donnant à ce dernier un centre de gravité pratiquement nul.

5 - Un système de fermeture du couvercle sur le récipient peut être envisagé.

- Le dernier engrenage (7 sur le dessin) recevra en son centre la colonne d'entraînement du panier. Sera donc moulée dans cet engrenage une cavité géométrique angulaire (femelle) recevant la même forme géométrique angulaire moulée cette fois à l'extrémité de la colonne
10 d'entraînement (mal).

- Le moteur peut être placé en position verticale dans le couvercle (broche du moteur vers le bas). Dans ce cas les engrenages pourront être supprimés, et un
15 module de forme géométrique angulaire femelle sera monté sur la broche du moteur venant s'encaster dans la colonne d'entraînement du panier lors de la fermeture du couvercle.

- Un système de mise en marche du moteur électrique
20 par pression sur le couvercle peut être envisagé en plaçant un interrupteur de présence sur le couvercle. Cet interrupteur détectera donc la bonne mise en place du couvercle sur le récipient.

Le dessin annexé illustre l'invention:

25 En référence à ce dessin le dispositif comporte un récipient de forme cylindrique (2) pour récupérer les liquides, avec en son centre un axe sur lequel vient se poser un panier ajouré de forme cylindrique à colonne d'entraînement (3) dans lequel les légumes à essorer
30 sont placés.

Lors de la mise en place du couvercle (1) sur le récipient (2) la colonne d'entraînement du panier ajouré (3) s'encastre dans un engrenage (7) situé dans le couvercle (1). Le panier ajouré à colonne
5 d'entraînement (3) est mis en rotation par l'engrenage (7). Ce même engrenage monté de façon concourante avec l'engrenage (6) est entraîné par un moteur électrique (5) situé dans le couvercle (1). Le moteur électrique (5) est commandé par un interrupteur (4) placé sur le
10 couvercle (1).

A titre d'exemple non limitatif l'ensemble aura des dimensions de l'ordre de 25 cm pour la hauteur et 25 cm pour le diamètre.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement
15 destiné à l'essorage des salades.

REVENDEICATIONS

1) dispositif pour essorer les légumes et plus particulièrement les salades, caractérisé en ce qu'il comporte un récipient (2) pourvu d'un axe sur lequel vient se placer un panier ajouré à colonne d'entraînement (3) entraîné en rotation par un engrenage (7) installé dans le couvercle(1), monté de façon concourante avec l'engrenage (6) d'un moteur (5) actionné par un interrupteur (4)

2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le moteur électrique (5) peut fonctionner avec un régulateur de vitesse, évitant les à-coups du démarrage.

3) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce que le moteur (5) peut être centré dans le couvercle donnant à ce dernier un centre de gravité pratiquement nul.

4) Dispositif selon l'une des quelconques revendications précédentes caractérisé en ce que le moteur électrique (5) peut être placé en position verticale dans le couvercle (broche du moteur vers le bas). Dans ce cas les engrenages concourants (6) et (7) pourront être supprimés, et un module de forme géométrique angulaire femelle sera monté sur la broche du moteur électrique (5) venant s'encastrent dans la colonne d'entraînement du panier (3) lors de la fermeture du couvercle (1).

5) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le couvercle (4) peut comporter des poignées pour un meilleur maintien de l'ensemble lors de la mise en route du moteur électrique (5).

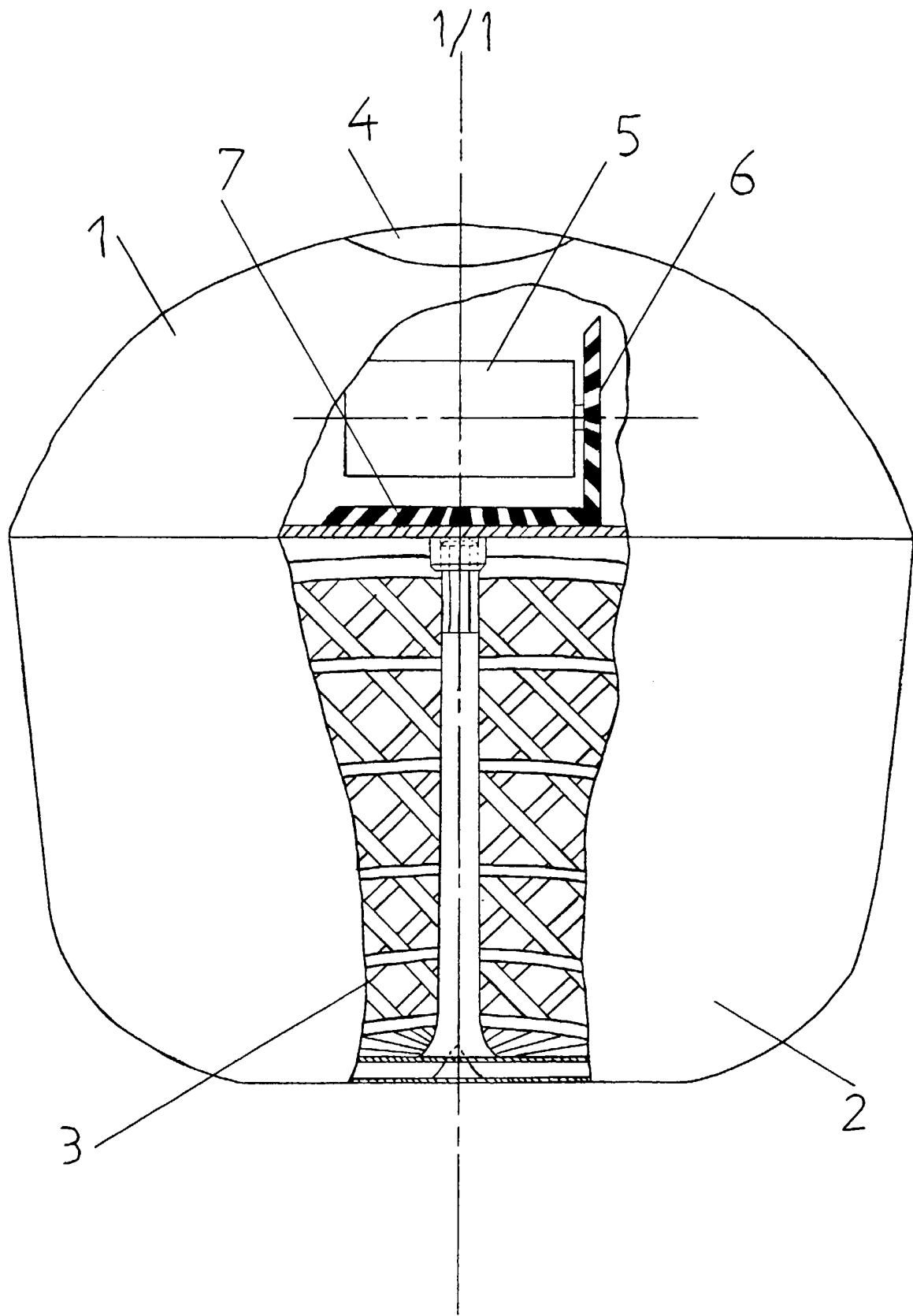
6) Dispositif selon l'une des quelconques revendications précédentes caractérisé en ce qu'un système de mise en marche du moteur électrique (5) par pression sur le couvercle (1) peut être envisagé en plaçant un interrupteur de présence sur le couvercle (1). Cet interrupteur détectera donc la bonne mise en place du couvercle (1) sur le récipient(2).

7) dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le récipient (2) peut être muni de ventouses placées de façon à obtenir un ensemble isostatique pour une meilleure adhérence lors de la mise en marche du moteur (5).

8) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le panier ajouré à colonne d'entraînement (3) peut recevoir par clipsage en sa partie supérieure une collerette rentrante, retenant les légumes à l'intérieur du panier dans le cas où le couvercle serait ouvert avant l'arrêt total du panier.

9) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'un système de fermeture du couvercle sur le récipient peut être envisagé.

10) Dispositif selon l'une des quelconques revendications précédentes caractérisé en ce que le dernier engrenage (7) recevra en son centre la colonne d'entraînement du panier(3). Sera donc moulée dans cet engrenage (7) une cavité géométrique angulaire (femelle) recevant la même forme géométrique moulée cette fois à l'extrémité de la colonne d'entraînement (3) (mal).



INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE**
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 539432
FR 9700221

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
Y	FR 2 220 976 A (G. MONTEAU) * page 3, ligne 1 - ligne 30; figure * ---	1,3,4,9
Y	US 5 054 209 A (W. KOFF) * colonne 1, ligne 29 - ligne 49; figures 1,2 * ---	1,3,4,9
A	FR 2 135 707 A (D. BOUTIN) * page 1, ligne 7 - ligne 33; figure * ---	1,3,4,10
A	BE 560 699 A (P. BON, THE PRESTIGE GROUP LTD) * figure 1 * ---	5,7
A	FR 2 270 830 A (MOULINEX SA) * page 2, ligne 34 - ligne 40; figures 1,8 * ---	8
A	FR 2 135 706 A (D. BOUTIN) -----	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.6)
		A47J
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
14 Août 1997		Schmitt, J
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		

1
EPO FORM 1503 03.82 (P04C13)